



**AVANT PROJET MUNICIPAL**  
**« AGEN, CŒUR BATTANT »**



**CONTRIBUTION DE L'UNION**  
**DES COMMERCANTS ET ARTISANS D'AGEN**

Lors du conseil municipal du 12 avril 2010, la mairie a lancé son avant-projet « Agen cœur battant » pour le centre ville. Ce projet est soumis à une large concertation jusqu'à octobre 2010 avec les résidents, clients et actifs du pays de l'agenais qui fréquentent le cœur de ville.

Cet avant projet se fonde sur les constats suivants :

- le centre-ville d'Agen est en recul commercial et en déclin démographique.
- le centre-ville d'Agen est le cœur de vie d'une agglomération et d'un bassin de vie de quelques 70 000 habitants.
- il est apparu prioritaire et urgent (projet de mandat 2008-2014) pour la municipalité agenaise d'enrayer ces déclin.

Les objectifs d'« Agen, cœur battant » sont donc les suivants :

- rendre le centre-ville prospère et pour cela il doit être attractif et accessible pour ses clients et pour ses résidents.
- faire du centre-ville d'Agen un centre-ville « 4 étoiles » pour la propreté, la sécurité, l'éclairage public, la circulation, le stationnement, le confort... .
- transformer le centre-ville en respectant les exigences environnementales (Grenelle II).

Pour atteindre ces objectifs, l'avant projet municipal se base essentiellement sur un avant projet de plan de déplacement urbain qui comprend :

- la piétonisation du centre ville améliorant la qualité de l'aménagement urbain.
- les sens de circulation.
- le stationnement.
- les transports en commun.

\* \* \* \* \*

**Depuis la présentation de l'avant projet, l'UCAA a organisé une réunion dans chaque quartier pour expliquer, écouter et recueillir les remarques et les besoins des acteurs économiques du centre ville :**

- Quartier Pin le 4 mai
- Quartier Jasmin le 11 mai
- Quartier Cornières / laitiers / cathédrale le 18 mai
- Marché Parking le 19 mai
- Quartier Montesquieu / Garonne le 25 mai
- Quartier Carnot le 1<sup>er</sup> juin
- Quartier Molinier / Résistance / Sentini le 9 juin

**Ces réunions ont recueilli les opinions de plus de 160 commerçants.**

**Ces réflexions peuvent être regroupées autour de 3 thématiques :**

- I. Les travaux d'aménagements du centre ville : piétonisation d'une partie du boulevard de la République**
- II. L'accessibilité du centre ville et plan de circulation**
- III. La nouvelle politique de stationnement**

\* \* \* \* \*

*En préambule, il est important de préciser que les professionnels rencontrés partagent le constat de déclin du centre ville. Ils sont donc favorables à une modernisation de leur centre ville, propice au développement économique.*

*Ces aménagements doivent se faire en tenant compte des contraintes des acteurs économiques. Ils doivent également solutionner les problématiques essentielles de stationnement et d'accessibilité.*

## I. Les travaux d'aménagements du centre ville : piétonisation d'une partie du boulevard de la République

### A. Constat

Les travaux d'embellissement du centre ville, pour leur majeure partie, ne concernent a priori que le tronçon piéton du boulevard de la République (des Laitiers aux 4 feux).

Le principe de piétonisation est accepté par une majorité de commerçants à condition que cette réalisation se fasse en tenant compte de la dimension économique et commerciale du centre ville, ce qui n'est pas le cas dans cet avant-projet.

En effet, cette dernière amènera **un déséquilibre préjudiciable** pour les commerces situés aux extrémités du boulevard de la République et dans les rues adjacentes. Elle ne favorise pas la venue d'enseignes nationales, permettant de renforcer l'attractivité et l'offre du centre ville, digne d'un cœur d'agglomération de 100 000 habitants à terme. Les investisseurs potentiels ne voudront s'installer que sur ce périmètre qui est déjà saturé commercialement parlant. En conséquence, les droits au bail vont flamber sur cette partie et les commerçants installés dans les entrées du Bd de la République verront la valeur de leur fonds de commerce ou droit au bail chuter.

La création d'un cœur de ville 4 étoiles va donc à l'encontre de l'engagement de mandat n°15 (*c'est-à-dire la promotion du centre ville auprès des investisseurs potentiels et des grandes enseignes*).

En revanche, une extension de la **partie piétonne après la place Wilson jusqu'à la place Castex (le boulevard Carnot ne serait que traversé par les piétons)** permet d'étendre la zone d'attraction pour de nouvelles enseignes. De plus, en rapprochant la portion piétonne du quartier du Pin, cela aura pour effet **de le désenclaver**. Cette extension permettra également de créer un vrai parcours piétonnier.

Enfin, il est dommageable de constater que **le cœur de la cité, économiquement le plus fort, va faire l'objet de toutes les attentions de ce projet et de constater que les entrées du boulevard, pourtant vitrines de la ville,**

**en sont exclues.** Les quartiers du Pin, de Jasmin et dans une moindre mesure l'entrée du Bd Carnot (côté gare) donnent une image peu reluisante de la ville. L'activité économique s'en ressent. De plus en plus de locaux commerciaux restent vacants : **le taux de mitage du centre ville est de 15% alors qu'il est de 12% sur le plan national.**

## **B. Propositions**

⇒ Modification de la partie piétonnière : de la place Wilson à la place Castex (voir plan ci-dessous).

⇒ Matérialisation des entrées de ville (via des portes, arches, ...) et leur rénovation par le biais de travaux d'embellissement, pose de mobilier urbain, végétalisation, réfection des trottoirs, ... .

⇒ Boulevard Carnot : amélioration de l'éclairage public, réfection des trottoirs, pose de mobilier urbain notamment parkings à vélos, végétaliser l'espace.

⇒ Pose d'une vraie signalétique commerciale.



## II. L'accessibilité du centre ville et plan de circulation

### A. Constat

Il est évident qu'un apaisement du trafic est nécessaire et souhaité car il n'amène pas de clientèle supplémentaire.

Notre clientèle doit pouvoir se garer facilement et au moindre coût si nous ne voulons pas qu'elle s'en aille dans les zones commerciales de périphérie qui vont s'étoffer de façon conséquente et qui proposent une bonne accessibilité (nouvelle rocade) et bien entendu du parking gratuit. Sans oublier le projet de la zone commerciale de Lamothe Magnac qui va contribuer à déstabiliser l'activité du centre ville.

Les accès au centre ville et le nouveau plan de circulation doivent être simples et clairs, il ne faut pas qu'ils deviennent un frein à la fréquentation du centre ville. Les consommateurs ne doivent pas se perdre dans des petites rues par manque d'information. C'est pour cette raison, qu'il est important d'accompagner le nouveau plan de circulation d'une **large campagne de communication et d'information : presse, dépliant, signalétique, affichage,...**

Il est primordial d'avoir des accès simples et bien signalés. Le plan de circulation comme indiqué sur le schéma coupe la ville en quatre et la circulation en hyper centre est pratiquement impossible. **Les accès aux parkings ne sont pas faciles, notamment pour le marché parking qui est inaccessible depuis le nord de la ville.** Beaucoup de commerces vont fermer par manque d'irrigation : Bd Carnot, Place Foch, Bd Coté Pin, ...

De plus, il serait opportun de **revoir l'accessibilité du centre ville par le quartier Pin car, à l'heure actuelle, elle est compliquée et dangereuse.**

Le Boulevard de la République de la partie Jasmin à laitiers est prévu en axe entrant en sens unique, la sortie du centre ville se faisant soit par la place des laitiers via la rue Montesquieu, soit par la rue des Cornières. Cette dernière change donc de sens de circulation.

Afin de **garder un accès au centre et au marché parking pour les automobilistes venant de la cathédrale, il faut impérativement que la rue des Cornières**

**conserve son sens de circulation actuel, et de ce fait le tronçon de jasmin à la Place des Laitiers conserve également son sens actuel de circulation.**

Concernant la partie du boulevard du Pin aux 4 feux qui passe en sens unique, les commerçants concernés n'y sont pas opposés. En revanche, comme ils souhaitent une **extension de la zone piétonnière jusqu'à la place Castex, la sortie des véhicules se ferait par la rue Alsace Lorraine via le boulevard Sylvain Dumont et par la rue de Belfort, en neutralisant le stationnement, via la rue Camille Desmoulins.**

Dans cet avant-projet, le **boulevard Carnot** devient la voie de circulation privilégiée des bus et une voie sortante pour les véhicules légers. Les commerçants qui se sont exprimés sont **contre cette proposition**. En effet, ce boulevard est déjà à l'heure actuelle très bruyant, de plus en plus de commerces ferment au profit de mutuelles, banques et agences immobilières. Il perd tout attrait commercial.

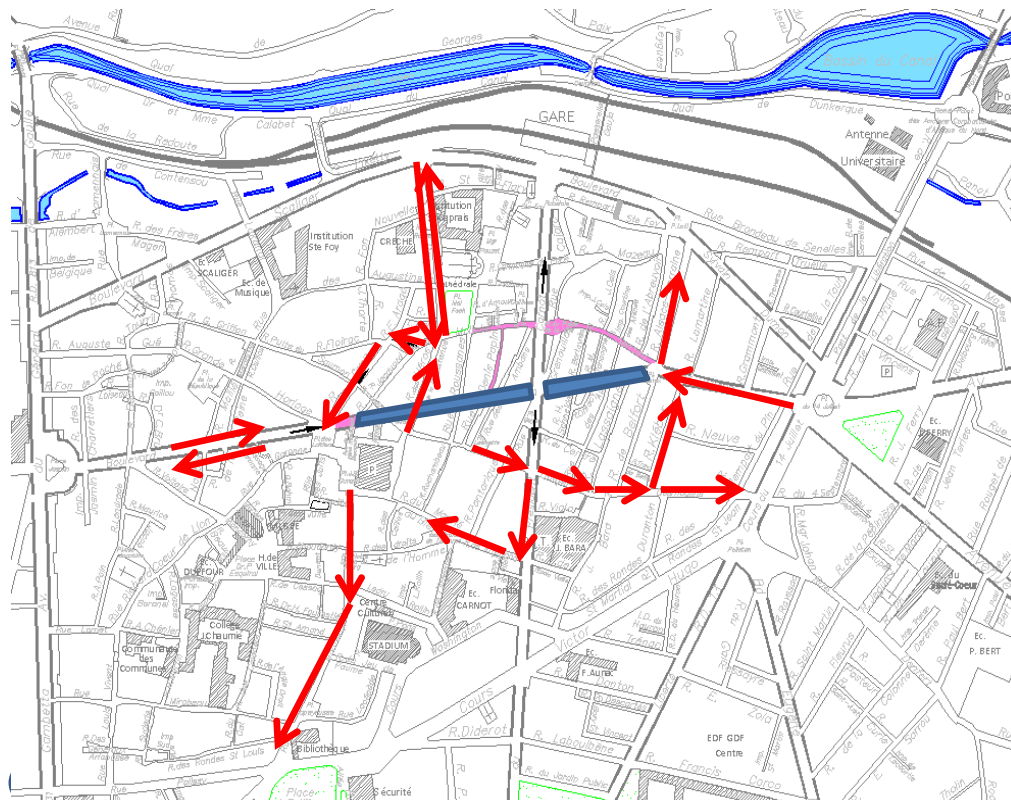
## **B. Propositions**

⇒ Sens de circulation de la rue des cornières inchangé, tronçon place jasmin à place des Laitiers en double sens (voir plan ci-dessous).

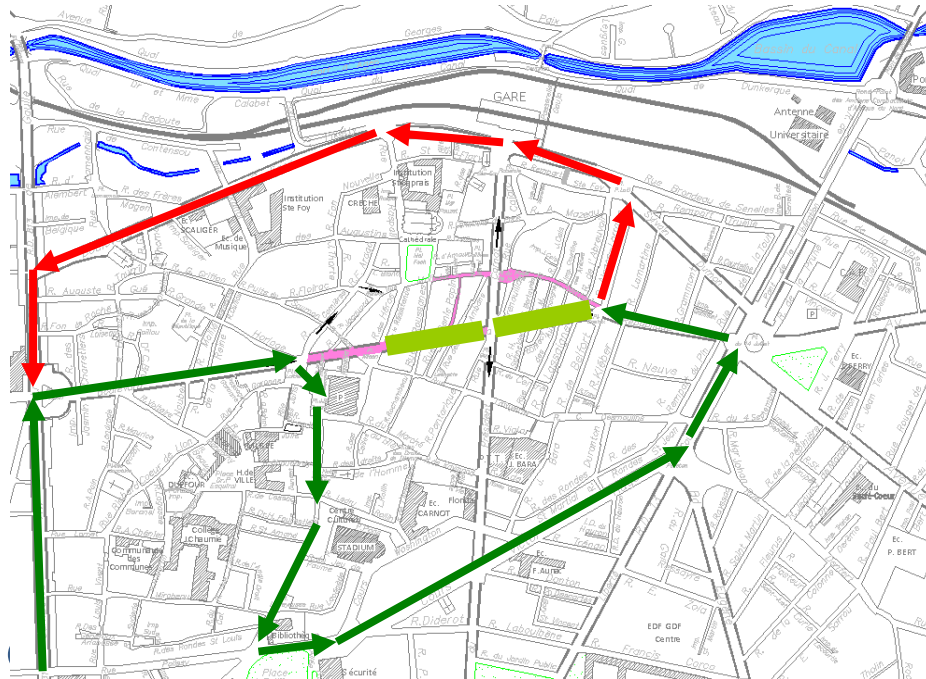
⇒ Livraison : zone piétonnière : 8h à 10h30 ; marché parking jusqu'à 10h30 avec une dérogation pour le lundi jusqu'à 15h30, autres commerçants 8h à 10h30. Pendant ces plages horaires, possibilité pour les camions de livraisons de traverser la partie piétonnière pour qu'ils puissent sortir par la rue des Héros de la Résistance. Concernant l'expédition des colis l'après-midi, la tranche horaire de 14h - 16 h paraît la plus adaptée pour que les plateformes logistiques et les transporteurs puissent valider ces envois le jour J.

⇒ Circuit navette « Cœur d'Agen » : proposition d'un nouveau circuit (voir plan ci-dessous) dont le but est de relier les parkings de première périphérie entre eux et de déposer les usagers à chaque extrémité de la zone piétonne.

## Synthèse du plan de circulation et du périmètre de piétonisation (pour les véhicules légers)



**Proposition de tracé de navette  
(sens actuel de la rue des Cornières  
+ secteur 4 feux – Castex piétonnisé)**



### III. La nouvelle politique de stationnement

#### A. Constat

**La nouvelle politique de stationnement doit être mise en application en même temps que le nouveau plan de circulation, c'est-à-dire fin 2010 et non juillet 2012 comme prévu par la mairie.**

Elle doit être précédée d'une campagne d'explication, de communication et de signalisation afin de ne pas effrayer nos clients. Il est primordial d'éviter que nos clients ne prennent de nouvelles habitudes de consommations dans les pôles commerciaux périphériques.

Les commerçants souhaitent une réforme du stationnement qui permet d'une part, de faciliter l'accès aux parkings de structure (voir plan de circulation) et, d'autre part, d'inciter à l'utilisation de ces parkings qui devront être équipés de **panneaux indiquant le nombre de places restantes**.

Le système de navettes reliant les parkings de l'hyper centre constitue un élément très positif dans la démarche globale pour inciter les consommateurs à utiliser les parcs de stationnement en périphérie et donc, à modifier leur comportement.

Les parkings relais Donnefort et Demi Lune sont positionnés juste aux entrées de la ville donc très bien situés : le consommateur n'a pas à faire de détour, contrairement au parking relais du parc des expos qui reste plus confidentiel. De même, pourquoi ne pas prévoir, à terme, un parking relais près du MIN qui drainerait la clientèle accédant au centre ville par la D813 (Bon Rencontre, Castelculier, Lafox, le Tarn et Garonne, ...).

Le parking du gravier (en face de la cité administrative) doit **rester gratuit** car il est surtout utilisé en semaine par les étudiants et salariés, et ne pénalise pas notre clientèle. En revanche, rendre payant le stationnement du péristyle du gravier est une bonne chose car ce site se transforme rapidement en « jungle » automobile.

De plus, des parkings de surface supplémentaires sont à terme nécessaires ; pourquoi pas sur le site du quartier des îles.

## **B. Propositions**

⇒ Pose d'une signalétique indiquant les accès aux parkings en structure et leur disponibilité via des panneaux électroniques indiquant le nombre de places restantes aux entrées de ville.

⇒ Gratuité du parking du gravier (en face de la cité administrative) et étude de faisabilité d'un parking sur le site du quartier des îles.

⇒ Création d'un parking relais du côté du MIN (RD 813).

⇒ Mesures d'accompagnement de la nouvelle politique de stationnement :

- tarif préférentiel pour certaines professions,
- 30 premières minutes gratuites en voirie,
- 1h de stationnement gratuite en structure,
- développement de zones de chargement à proximité de certains commerces qui génèrent des colis encombrant (art de la table, mobilier...), multiplier les parkings en surface,
- et disposer de la gratuité totale des parkings lors des temps forts commerciaux (fêtes de fin d'année, animations d'été, soldes, ...).

## CONCLUSION

*D'une manière générale, ce projet doit être accompagné d'une large campagne de communication faisant état au fur et à mesure de l'avancée des travaux, de la mise en place du nouveau plan de circulation et de la mise en place de la nouvelle politique de stationnement (y compris les parkings relais et navettes).*

Le projet présenté va renforcer le constat actuel, c'est-à-dire l'accentuation de la déstructuration commerciale : la flambée des fonds de commerce ou droit au bail d'un côté et la dépréciation de l'autre.

En effet, les témoignages recueillis dans certaines villes qui ont déjà mené ce type de projet piétonnier (Montauban, Caen, ...) révèlent que les promoteurs ne veulent s'installer que sur les parties piétonnières qui deviennent des emplacements de premier choix. L'extension de la zone piétonnière, comme nous le préconisons, aura pour avantage d'attirer des locomotives commerciales côté Pin, quartier qui dispose du plus grand nombre de locaux à céder avec des superficies intéressantes et qui actuellement se meurt. De plus, ces mêmes témoignages, nous apprennent que la clientèle consomme essentiellement sur l'axe piétonnier.

Avant de réaménager un hyper centre, économiquement fort et dynamique, nous maintenons que la priorité est la rénovation des entrées de ville, véritables vitrines de cette dernière.

Il est également important de maintenir et renforcer le pôle alimentaire du marché parking. Il s'agit de mettre en valeur les activités de qualité installées dans le marché car elles drainent et attirent une large clientèle. Cette action passe par un réaménagement tant intérieur qu'extérieur des murs, mais aussi par des actions et animations portées par les commerçants eux-mêmes.

Il faut également veiller à relier le futur multiplexe au quartier Pin, ce qui n'est pas prévu dans le projet. **Il est essentiel de mettre en place un cheminement piéton sécurisé si l'on veut que le quartier Pin profite des flux de clients du multiplexe.**

Concernant le plan de circulation, la **rue des Cornières doit conserver son sens de circulation**. Il serait dommage de faire de cette partie historique de la ville une voie de sortie qui pénaliserait les activités commerciales installées. Il faut au contraire mener une vraie politique de revalorisation de ce site.

**Le nouveau plan de circulation doit impérativement être mis en place en même temps que la nouvelle politique de stationnement pour habituer nos consommateurs et éviter leur fuite en périphérie.**

**Il doit rendre accessible simplement les accès aux parkings. D'ailleurs, un parking en ouvrage supplémentaire est nécessaire, nous proposons de réaliser une étude de faisabilité sur le quartier des Iles.**

**Bien que la mise en place du stationnement payant devienne nécessaire ; au gravier autour du péristyle afin de pallier l'anarchie qui y règne, il n'est pas opportun de rendre payant le parking en face de la cité administrative.**

**De même, l'instauration de navettes est une très bonne chose, mais nous préconisons de désenclaver le parking relais du parc expo et pourquoi pas en créer un supplémentaire avenue Jean Jaurès.**

**Pour finir, une bonne gestion et un suivi rigoureux des travaux sont nécessaires afin d'éviter les retards de chantier (exemple de la rue Montesquieu) et une perte d'exploitation pour les entreprises commerciales, qui dans ce contexte, est en moyenne de 30%.**

**Il est également nécessaire de les coordonner de façon à ce que plusieurs rues ne se retrouvent pas fermées ou impraticables en même temps.**